

EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE BOXES COMBAT

Pratique en compétition KO autorisé

Contre-indications absolues :

- Chirurgie intra oculaire et réfractaire
- Amblyopie acuité inférieure à 3/10 avec correction ou 6/10 ODG
- Myopie supérieure à 3,5 dioptries

- 1) Acuité visuelle (notée en toutes lettres et sans surcharges en dixième avec éventuelle formule de correction)

	Sans correction	Formule de correction	Avec correction
Œil droit			
Œil gauche			

- 2) Champ visuel.....
- 3) Tonus oculaire.....
- 4) Motilité oculaire.....
- 5) Vision binoculaire.....
- 6) Milieux transparents.....
- 7) Fond d'œil (examen aux 3 miroirs)
- 8) Gonioscopie.....
- 9) Anomalie d'ordre pathologique.....

Décision du spécialiste en ophtalmologie :

Je soussigné Dr.....spécialiste en ophtalmologie, certifie avoir examiné le
..... Mme / M.

- ☐ Ne pas avoir constaté de signes ophtalmologiques apparents contre indiquant la pratique du kickboxing en combat.
- ☐ Ne pas avoir constaté de signes ophtalmologiques apparents contre indiquant la pratique de Boxe amateur en combat.

Lieu et date :

Cachet et signature :